

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, LE 23 SEPTEMBRE 2022



PALMARÈS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHE EST L'UNE DES 6 COMMUNES FRANÇAISES A OBTENIR UNE FLEUR D'OR, SAINT-BRIEUC MAINTIENT SA 4^e FLEUR

Le Conseil national des villes et villages fleuris a dévoilé son palmarès suite aux visites effectuées dans les villes et villages labellisés 4 fleurs. En Côtes d'Armor, deux communes viennent d'être évaluées : Saint-Brieuc et Saint-Gilles-Vieux-Marché voient leurs 4 fleurs maintenues. En prime, Saint-Gilles-Vieux-Marché reçoit une fleur d'or, distinction valable un an.

Fort de ses 78 villes et villages labellisés « Villes et Villages Fleuris », de ses 133 communes « Zero Phyto », de ses 28 parcs et jardins ouverts au public, de ses 40 événements dédiés au jardin chaque année et des innombrables actions de sensibilisation et d'accompagnement de toutes les communes du territoire vers un embellissement au naturel, le Département des Côtes d'Armor, lui-même « Département fleuri », a vu ses efforts récompensés par les résultats du palmarès national de Villes et villages fleuris.

En effet, Saint-Brieuc et Saint-Gilles-Vieux-Marché voient le maintien de leur quatrième fleur. Saint-Gilles-Vieux-Marché, petit village de 350 habitants niché au cœur du Centre Bretagne fait également partie des six communes françaises à avoir obtenu une « Fleur d'Or ». Ses maisons en granit gris ornées de géraniums rouges et roses, ses sentiers pédestres et l'engagement de la commune en faveur de l'embellissement, de la qualité de vie et de la préservation de ses ressources naturelles ont su séduire et convaincre le jury.

En Côtes d'Armor, deux communes ont déjà été récompensées par une Fleur d'or : Lannion en 2017, et Saint-Brieuc en 2019.

LES « FLEURS D'OR »

Attribué aux communes « 4 Fleurs » qui présentent une démarche exemplaire, ce trophée millésimé est valable un an et ne peut être attribué qu'une seule fois pendant une période de six ans. Il souligne le travail exceptionnel de la commune dans les différentes thématiques du label : l'embellissement de manière générale, le respect des ressources naturelles et de la biodiversité, ou encore les actions d'animation et de promotion de ces démarches auprès de la population.



CONTACT PRESSE

Direction de la communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55
07 64 70 03 83